



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Direction du greffe

Le 16 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Madame la Ministre,

Nous vous transmettons ci-joint une copie de la résolution adoptée par le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine lors de sa séance ordinaire tenue le 14 octobre dernier relativement à l'objet précité.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le greffier,

Jean-Yves Lebreux

JYL/cg

p. j. Résolution

- c. c. M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ✓
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités
M. Philip Toone, député fédéral Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Direction du greffe

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine tenue le 14 octobre 2014, à la mairie.

A1410-193

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Appui par le biais de la Fédération canadienne des municipalités

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada sabre dans les services postaux en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations satisfaisantes concernant la restructuration, empêchant ainsi les personnes les plus touchées de s'exprimer;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier
appuyée par Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine demande à la ministre responsable de Postes Canada et au gouvernement fédéral l'annulation des changements annoncés dans les services postaux du Canada et la mise en place de nouvelles mesures visant à accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

que le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
Aux Îles-de-la-Madeleine
Ce 15 octobre 2014

Jean-Yves Lebreux, greffier